



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

**ARRETE DU MAIRE N°5493/2017
PORTANT SUR LA FERMETURE DU STADE DIDIER BOUTTEN DU 4 AU 5 FEVRIER 2017**

Le Maire de la Commune de MAROLLES-EN-BRIE,

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L.2122-21,
- **Vu** la nécessité d'interdire les manifestations sportives de football sur les terrains gazonnés et stabilisés suite aux intempéries de ces derniers jours,
- **Considérant** qu'il est nécessaire tant de préserver le terrain du stade de football Didier Boutten, que de réglementer les entraînements et les matches pour la sécurité des utilisateurs (sportifs ou non),
- **Considérant** qu'il convient, dans l'intérêt de la sécurité publique, de procéder à la fermeture temporaire pour toutes activités,

ARRÊTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 Le stade de foot Didier Boutten, route de Marolles à Santeny sera momentanément fermé du 4 au 5 février 2017 inclus.

ARTICLE 2 Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie,
Monsieur le Commissaire de Police de Boissy Saint Léger,
Monsieur le Commandant de Brigade de la Gendarmerie de Créteil,
Monsieur le Responsable des Services Techniques,
Seront chargés, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
Monsieur le Préfet du Val de Marne,
Monsieur le Commandant de Brigade des Sapeurs Pompiers de Villecresnes,
District du Val de Marne de Football.

A Marolles-en-Brie, le 2 février 2017



Sylvie GERINTE
Maire de Marolles-en-Brie

**Fiche à retourner au District du Val de Marne
 si terrain(s) déclaré(s) impraticable(s)
 par la municipalité**

NOM DU CLUB : MAROLLES F.C.

NOM(S) DU ou DES TERRAIN(S) FERME(S)	
1 DIDIER BOUTTEN
2
3
4

**PRECISEZ TOUS LES MATCHES
 CONCERNÉS PAR OU LES FERMETURES**

N° MATCH	MATCH(ES)	CATEGORIE	DIVISION
18462591	MAROLLES FC - CRETEIL UFA	SENIORS	2em
18935220	UNION SPORTIVE MAROLLES - ULTRA MARINE	ANCIENS	3em

Date : 02/02/2017

Nom et Signature de l'expéditeur : KAHROVIC MIRSAJ

Kahrovic

Important : Fiche à retourner rapidement au District et au plus tard le vendredi précédent l'annulation **avant 12h00.**

Adresse:
 District du Val de Marne de Football
 131 Boulevard des Alliés - BP 166 - 94501 CHAMPIGNY SUR MARNE
 FAX : 01-55-96-04-44

Acte à classer**5493-2017****1**

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-02-03T09-34-27.00 (MI204595482)

Identifiant unique de l'acte :

094-219400488-20170202-5493-2017-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : FERMETURE DU STADE DIDIER BOUTTEN DU 05 FEVRIER
2017.

Date de décision : 02/02/2017



Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : [5493-2017.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 03/02/17 à 09:34

Par MARQUES Christine

Transmis

Date 03/02/17 à 09:34

Par MARQUES Christine

Accusé de réception

Date 03/02/17 à 09:38